Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260601-DEL202648-DE

DELIBERATION N° 2026-48

OBJET : Tarifs restauration scolaire municipale

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 précitée,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de:

DE FIXER les tarifs de la restauration scolaire municipale, pour l'année scolaire 2026-2027, selon les modalités suivantes :

* Enfants : **4,08 € au lieu de 4,00 € / repas**

* Abattement pour le 3ème enfant scolarisé : **- 15 % du prix de repas enfant, 3,47 au lieu de 3,40 €**

* Abattement à partir du 4ème enfant scolarisé : **- 30 % du prix de repas enfant, soit 2,86 € au lieu de 2,80 €**

* Adultes (passagers, enseignants, personnels administratifs) **: 7,90 € / repas**

DE DIRE que la présente délibération sera portée au registre des délibérations de la Commune.

POUR EXTRAIT CONFORME
GRAND FOUGERAY, le 1er JUIN 2026

LE MAIRE
Norbert JANVIER

MAIRIE de GRAND-FOUGERAY * 35 (Ille-et-Vilaine) *

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260601-DEL202648-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUIN 2026

SEANCE DU : 1er juin 2026
CONVOCATION DU : 26 mai 2026
DATE DE TRANSMISSION AUX CONSEILLERS : 28 mai 2026
DATE D'AFFICHAGE EN MAIRIE : 28 mai 2026

SOUS LA PRESIDENCE DE : Norbert JANVIER, Maire

Nombre de conseillers : 23
* en exercice : 23
* présents : 21
* absents : 2 (dont 2 procurations)

L'an deux mil vingt-six, le premier juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grand-Fougeray, se sont réunis à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 et L. 2122-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de M Norbert JANVIER,

MEMBRES PRESENTS :
M Norbert JANVIER, Mme Karine MONTCHATON, M Bernard PLANTARD, Mme Marie Anne BIORET ALEXANDRE, M David CHAUVIN, Mme Laura BRUNEAU, M Philippe SANTERRE, Mme Yasmina PROVOST, M Loïc LEMAU, Mme Ludivine BOUJU, M Frédéric GERNIGON, M Romain GEFFRIAUD, Mme Lucie MOREAU, M Guillaume MARTIN, Mme Alysé VILLETTE, M Gwénaël GICQUEL, Mme Sylvie GERNIGON, M Mikael GICQUEL, Mme Carole GUIBERT, M Michel LAMPRIER, Mme Cathy GUILLOIS, - FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

MEMBRES EXCUSÉS ET REPRESENTES :
Mme Morgane JOUNY représentée par Mme Sylvie GERNIGON
M Christophe PLOTEAU représenté par M Mikael GICQUEL

MEMBRES EXCUSÉS :
Néant

MEMBRES ABSENTS :
Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Lucie MOREAU, **à l'unanimité**

Approbation du compte-rendu de séance en date du 04/05/2026, **à l'unanimité**

DÉCISIONS DU MAIRE:

RAS